

**Secrétariat**

Distr. générale
17 août 2020
Français
Original : russe

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la Convention
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique**

**Note verbale datée du 17 juillet 2020, adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements concernant les objets spatiaux lancés par la Fédération de Russie en juin 2020 ainsi que les objets spatiaux lancés précédemment et qui ont cessé d'exister pendant cette période (voir annexe).



Annexe

Données relatives à l'immatriculation d'objets spatiaux lancés par la Fédération de Russie en juin 2020*

1. En juin 2020, la Fédération de Russie n'a lancé aucun objet placé sous sa juridiction et son contrôle qui, conformément à la pratique établie et à ses obligations internationales, était inscrit au Registre des objets lancés dans l'espace.
2. En juin 2020, la Fédération de Russie n'a pas lancé d'objet spatial pour le compte de clients étrangers.
3. Au 30 juin 2020 à minuit, heure de Moscou, aucun objet spatial appartenant à la Fédération de Russie n'avait quitté son orbite terrestre au cours du mois écoulé.

* Les données d'immatriculation sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.